

Image not found or type unknown



Demande de mon employeur pour récupérer une semaine de congés payés octroyé par erreur .

Par **Laurent 33**, le **05/03/2024** à **13:49**

Bonjour,

Je travaille dans une station service sur l'autoroute. mon employeur m'a octroyé par erreur six semaines de vacances pour l'exercice 2021/2022. pour la période de 2024/2025 il me réclame cette semaine, il veut donc m'octroyer 4 semaines en a-t-il le droit?

Merci de votre réponse future.

Par **Visiteur**, le **05/03/2024** à **14:14**

Bonjour,

C'est un moindre mal... Il pourrait réclamer le remboursement de la semaine payée à tort.

Consultez un syndicat ?

Par **youris**, le **05/03/2024** à **14:41**

bonjour Laurent33,

imaginez que l'erreur soit à votre désavantage, vous réclameriez votre dû.

l'article 1302-1 du code civil est clair :

Celui qui reçoit par erreur ou sciemment ce qui ne lui est pas dû doit le restituer à celui de qui

il l'a indûment reçu.

salutations